

# Le hameau de Champ Vully au Bronze moyen

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **175 (2019)**

PDF erstellt am: **21.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# 14 Le hameau de *Champ Vully* au Bronze moyen

/Mireille David-Elbiali

## Introduction

Les vestiges observés à CVS – trous de poteau, fosses, amas de pierres, charbons de bois, nodules d'argile, fragments de soles de fours, meules, rares objets en bronze hors d'usage, embout de tuyère cassé, marteau en pierre verte, pierre à cupules, tessons de céramique, fusaïole, poids de métier à tisser, etc. – témoignent dans leur ensemble de l'existence sur cet espace des vestiges d'un habitat disparu, datant du début du Bronze moyen d'après la céramique découverte. Un certain nombre d'indices, évoqués dans les chapitres précédents lors de la description des résultats des différentes fouilles réalisées, permettent de situer le centre de l'habitat dans la zone détruite par l'exploitation de la gravière juste avant l'intervention des archéologues. La partie encore conservée tant à l'est qu'à l'ouest correspond donc plutôt à la périphérie du site, à l'exception peut-être du sondage 13 de 1978, qui est la zone qui concentre le plus grand nombre de structures.

## Passée caillouteuse de CVS: vestiges de l'aménagement du sol?

C'est aussi dans le sondage 13 que la passée caillouteuse était la plus dense (fig. 181), ce qui lui a valu l'appellation d'*empierrement*, alors que les pierres étaient plus clairsemées sur le reste du champ de fouille de CVS (fig. 182). Ces pierres ont visiblement protégé les vestiges sous-jacents. On peut en effet constater que l'extension des couches 2 et 3 épaisses, qui recèlent l'essentiel des restes archéologiques tant en mobilier qu'en structures, correspond à peu de chose près à cette passée caillouteuse, dont elle déborde légèrement, et qu'au-delà ces couches s'amincissent, puis disparaissent (fig. 92). L'origine de ces pierres et leur fonction restent floues. Sur le site proche de Bavois VD En Raillon, où des accumulations de pierres ont aussi été observées, les auteurs de la publication suggèrent qu'elles aient pu entrer dans l'architecture<sup>201</sup>. À Orbe VD Boscéaz, situé à moins de 5 km de Rances dans la plaine de l'Orbe, des empierements ont également été observés sous les vestiges de la villa romaine et ils ont été mis en relation avec une occupation du Bronze moyen,



dont les tessons de céramique étaient mêlés aux pierres. Certains pourraient être d'origine naturelle, alors que d'autres ont pu représenter des niveaux de sol ou résulter du ruissellement à l'aplomb des avant-toits des maisons<sup>202</sup>. À CV, ces pierres auraient effectivement pu être amenées d'affleurements de moraine ou de lits de cours d'eau pour stabiliser le sol, inévitablement boueux lors de précipitations, ou soutenir des radiers de bois pour isoler les maisons. La disparition de la fraction fine du sédiment avec l'écoulement des pluies aurait ensuite entraîné une compaction

**Fig. 181** (haut) Rances CVS. Sondage 13. Vue de la passée caillouteuse obturant les structures en surface de la couche 3 du Bronze moyen (photo Département d'anthropologie, Genève).

**Fig. 182** (bas) Rances CVS. Vue de la passée caillouteuse lors de la fouille de 1979 (photo Département d'anthropologie, Genève).

201 Vital, Voruz 1984.

202 Kaenel, Lanthemann 2016, 74-75.

de la couche d'occupation et une migration des vestiges vers le bas, ainsi qu'une répartition plus uniforme des pierres sur le terrain. L'érosion de la butte morainique de CVN, où s'est implantée la nécropole du Haut Moyen Âge, a pu aussi contribuer à l'apport de pierres. Ces phénomènes taphonomiques pourraient expliquer la position des pierres, plus abondantes sur le haut de la couche 3. Il ne s'agit bien sûr que d'hypothèses, mais qui s'accordent avec les observations faites sur le terrain.

Il faut aussi relever qu'aucun foyer n'a été identifié à CVS contrairement à CVO, à l'exception d'une zone rubéfiée, observée en 1978 dans le sondage 13. Il s'agit de la St39, décrite à la fois comme un foyer et comme un trou de poteau carbonisé, mais elle n'a été observée qu'en surface sans être fouillée. Cette absence de foyers évoque des habitations au moins légèrement surélevées, ce qui s'accorde bien avec l'idée de radiers de bois.

#### Un réseau de fosses à CVS

La zone de CVS est aussi caractérisée par la présence d'une vingtaine de fosses, dont la majorité semble appartenir à l'horizon du Bronze moyen, notamment en raison de la céramique découverte à l'intérieur. Elles sont espacées avec une certaine régularité et dessinent un canevas dans lequel viennent s'inscrire les autres structures (fig. 124 et fig. 183). Une première série de fosses s'alignent selon des axes nord-sud et est-ouest, qui tiennent compte de la topographie du site. Parmi elles se trouvent les plus grandes de CVS, soit les St318, St315 et St310, qui s'échelonnent dans la bande d'alluvions fluvio-glaciaires parallèle à la rupture de pente, qui limite la zone d'occupation à l'est, et elles forment une rangée de même orientation. Leur datation reste ouverte et leur appartenance à l'horizon Bronze moyen peut être discutée. À partir de St315 et de St310, un double alignement part en direction de l'ouest. Le premier se prolonge jusqu'à la fosse 141, puis s'incurve à angle droit vers la St31. Un autre axe nord-sud, presque parallèle au premier, relie St31 à St174, en passant par St141 et St50. Cinq autres fosses – St171/172, St174, St213, St199 et St240 – forment un arc de cercle qui épouse la bordure de la passée caillouteuse et qui est voisin de la limite des couches 2/3 épaisses. Enfin un axe grossièrement parallèle aux deux autres axes nord-sud relie les St171/172, St164, St159 jusqu'à la St115. Finalement, seule la fosse St108 apparaît isolée dans la partie sud-ouest, bien que si on la relie au double alignement ouest-est, elle se situe, elle aussi, sur un axe nord-sud parallèle à la rupture de pente et à la limite naturelle de la zone d'habitat.

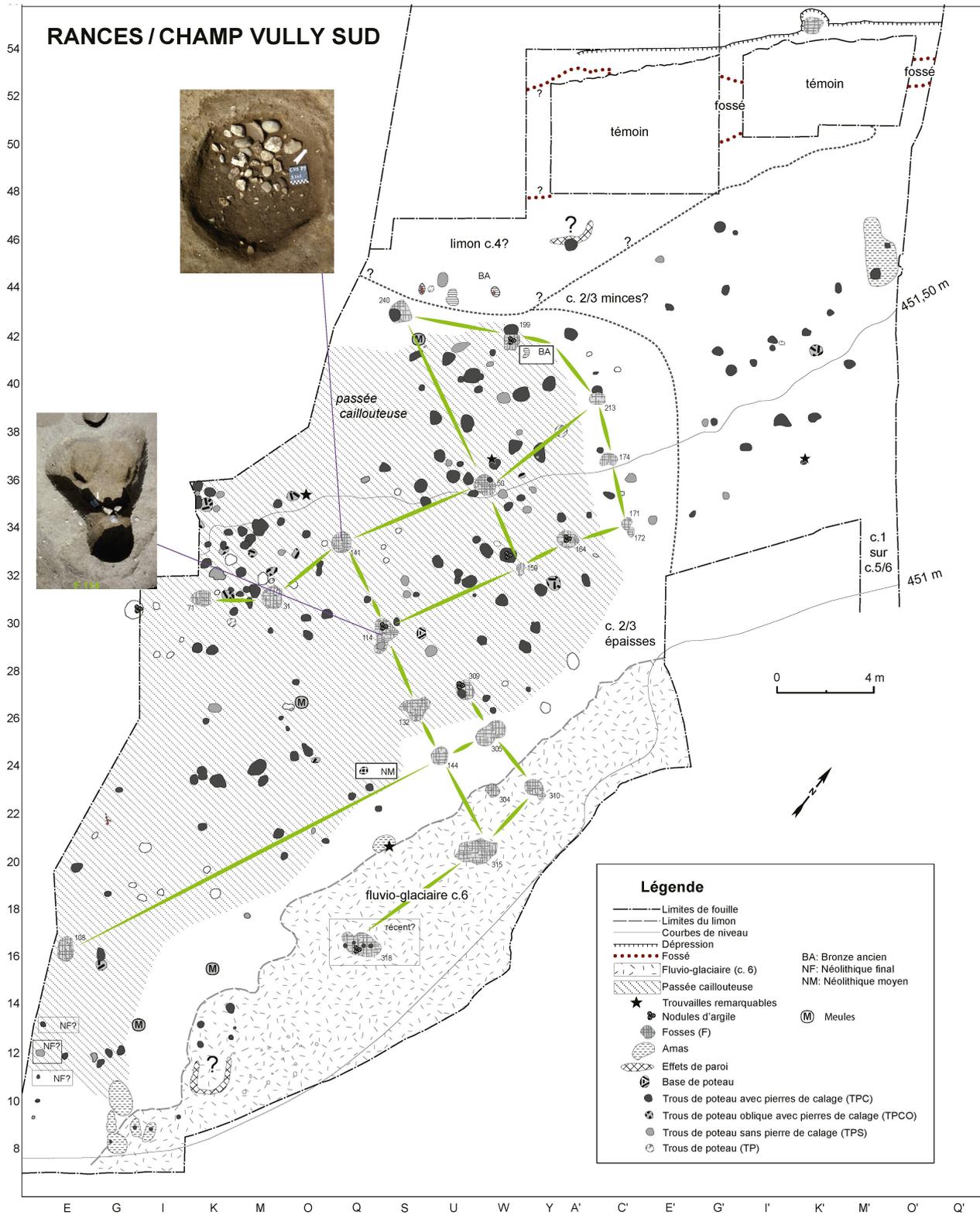
Ce réseau de fosses qui appartient à l'horizon Bronze moyen, à part peut-être les trois grandes structures situées dans la bande de fluvio-glaciaire, est orienté selon la topographie et constitue en fait le seul élément qui semble fournir un indice quant à l'organisation globale de l'habitat.

Les grandes fosses ont peut-être été utilisées à l'origine pour extraire du limon (c. 5), qui a pu servir notamment à recouvrir les sols et les parois des maisons, et des pierres (c. 6) pour stabiliser le sol, caler les poteaux des maisons, aménager les foyers. Quelques fosses ont été réutilisées comme trous de poteau, par exemple les St321 et St240. La fonction de chaque fosse reste évidemment imprécise et, par exemple, la St199 avec son dépôt de deux petits récipients entiers plus un grand tesson et quelques petits, ainsi que des fragments d'enduit argileux à face plane et un reste de faune, pourrait être liée à des activités rituelles. Quant aux fosses à cuvettes distinctes ou polylobées, comme les St114, St305 ou St132, absolument aucun indice ne laisse entrevoir quelle a été leur fonction. D'autre part, aucun reste végétal n'est signalé sur le site – graines de céréales ou autres –, mais le sédiment n'a pas été tamisé et il est envisageable que certaines fosses aient pu servir de silo.

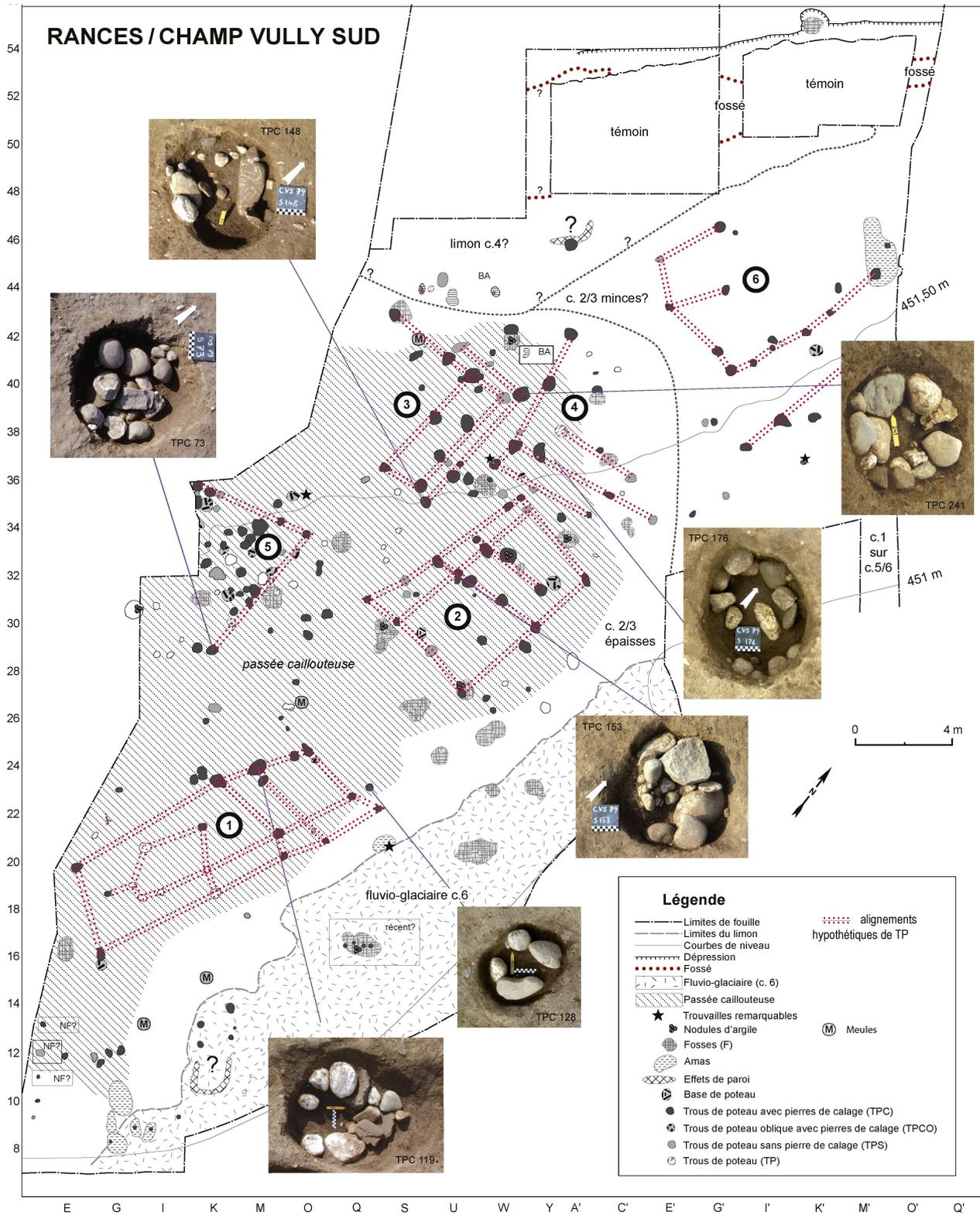
#### Un champ de trous de poteau à CVS

La zone empierrée, où les couches 2 et 3 sont les plus épaisses, et sa marge au nord-est correspondent à l'extension de l'habitat du Bronze moyen. C'est en effet dans ces deux zones, à part CVO, que des structures du Bronze moyen sont présentes. Il s'agit essentiellement de plus de 200 trous de poteau répartis sur la vaste zone fouillée en 1979 et 1980. En raison de la méthode de fouille adoptée, aucune structure latente n'a été observée et seuls les alignements de structures élémentaires permettraient d'entrevoir l'organisation de l'espace occupé. Comme l'a très bien exprimé Denis Ramseyer, les gisements protohistoriques terrestres du Plateau suisse sont fortement érodés et, dans ce cas, rejoindre entre elles des structures de nature pas toujours claire pour dessiner des bâtiments, constitue un exercice intellectuel qui stimule l'imaginaire, mais donne peu de garanties quant à une quelconque réalité ancienne<sup>203</sup>. La tentative suivante de mettre en évidence quelques alignements possibles de parois doit donc être prise comme une des nombreuses hypothèses envisageables, mais surtout pas comme le plan du site ancien (fig. 184).

203 Ramseyer 2006.



**Fig. 183** Rances CVS. Hypothèse de lecture du réseau de fosses (DAO M. David-Elbiali).



**Fig. 184** Rances CVS. Plan des trous de poteau avec des propositions d'alignements tenant compte de l'organisation supposée du réseau de fossés (DAO M. David-Elbiali).



Suite à l'argumentaire développé ci-dessus en ce qui concerne les fosses, on peut poser comme postulat que l'orientation générale de l'habitat est donnée par le réseau de fosses, qui s'aligne sur la topographie, étant parallèle à la rupture de pente. Dans ce modèle, les fosses sont généralement situées à l'extérieur des bâtiments et les alignements de parois reprennent l'orientation des axes dessinés par le réseau de fosses.

Ainsi dans la partie sud, les structures sont peu nombreuses et lorsqu'on les relie ensemble en tenant compte de l'orientation choisie, on aboutit à un plan rectangulaire de 10 à 12 m de long sur environ 4 m de large (fig. 184, n° 1). Au nord du double alignement, on peut dessiner un autre plan de même orientation qui mesure de 6 à 7 m de long sur à nouveau 4 à 5 m de large (fig. 184, n° 2). Les autres alignements qu'on trace dans (fig. 184 n°s 3, 4 et 5) forment des plans partiels. En n° 3, on retrouve des alignements d'orientation sud-nord de 4 à 5 m de large avec des départs d'alignements perpendiculaires dont un d'au moins 5 m de long. Puis en n° 4, on peut tracer deux alignements perpendiculaires d'orientation assez proche, mais sans solution de continuité au-delà de la limite des couches 2/3 épaisses. Enfin à l'emplacement du sondage 13, la densité des structures est trop importante pour que se dessinent des alignements un tant soit peu cohérents, même si en bordure on peut tracer un alignement d'orientation compatible avec les autres ainsi qu'un retour perpendiculaire (fig. 184, n° 5).

Les couches 2 et 3 épaisses débordent un peu au-delà de la passée caillouteuse et sont relayées, d'après les observations de terrain, par une couche 2/3 mince, qui se terminerait en biseau contre les limons de la couche 4. Au nord et à l'est, une zone de vide sépare la partie à forte densité de structures du Bronze moyen d'autres groupes de structures. Au nord, un petit ensemble de structures peut être attribué au Bronze ancien, sur la base du mobilier. Elles sont, de toute évidence, creusées dans la couche 4, dont la limite n'a cependant pas été repérée sur l'ensemble de la zone. À l'est, par contre, un second ensemble de structures, sans fosse, appartiendrait au niveau 2/3 mince. Tout le mobilier typologique du Bronze moyen provenant de la zone recouverte par la passée caillouteuse, ceci implique que l'attribution chronologique de ce groupe reste incertaine, car le seul élément caractéristique est un fond plat. On peut tracer ici aussi des alignements de trous de poteau (fig. 184, n° 6) qui ont la même orientation que celle des plans proposés pour la zone des couches 2/3 épaisses, à la différence près qu'il est incomplet.

On aurait une longueur d'au moins 6 m et une largeur d'environ 5 m.

Les alignements proposés dessinent des plans quadrangulaires irréguliers, mais tous d'orientation similaire nord-sud ou est-ouest, soit parallèles ou perpendiculaires à la rupture de pente, et dont la largeur est toujours de 4 à 5 m. Deux d'entre eux sont complets et présentent des surfaces oscillant entre 35 et 45 m<sup>2</sup>. Deux autres sont incomplets, mais assez cohérents, alors que les deux derniers sont très lacunaires. À l'intérieur de ces plans théoriques, on retrouve une plus ou moins grande densité de trous de poteau et de structures indéfinies et des alignements longitudinaux ou transversaux sont perceptibles, suggérant une ligne de faite ou de travée. Une des meules est située à l'intérieur de la paroi longitudinale du plan n° 3, alors que la seconde meule est à l'extérieur, dans une zone où aucun alignement n'a été tracé.

Ces plans théoriques peuvent-ils correspondre à ceux de bâtiments jadis érigés sur le site de CVS? C'est une question à laquelle il est impossible de répondre, mais malgré le souci de cohérence et de tirer parti de tous les indices disponibles, il y a très peu de chances pour que ce soit le cas. Cet exercice n'est toutefois pas totalement spéculatif, car il montre que la surface excavée à CVS a pu abriter au moins une bonne demi-douzaine de structures construites, bâtiments d'habitation ou autres.

#### Les structures de CVO

La zone intermédiaire entre CVO et CVS a été détruite sans observation par l'exploitation de la gravière. Cependant au vu de la céramique récoltée, la fouille de CVO a touché une zone appartenant au même horizon chronologique que CVS. Les structures découvertes sont plus espacées, mais il s'agit également surtout de trous ou de calages de poteaux (fig. 45, 52, 59-61 et 63). Les fosses sont par contre moins nombreuses et deux d'entre elles – St1 et St4 – ont très probablement une fonction rituelle, la documentation étant plus détaillée que pour la St199. On n'observe donc pas un réseau de fosses comme à CVS. Il y a aussi davantage d'amas de pierres que dans la partie est. Dans la mesure où les structures élémentaires sont moins denses qu'à CVS et que la qualité de la fouille a été un peu supérieure, les propositions d'alignements argumentées dans le chapitre 6 ont un degré de plausibilité plus élevé.

En ce qui concerne la moitié nord de CVO, très érodée, il y a toutefois peu à dire, si ce n'est que les rares alignements envisageables présentent une orientation un peu différente de ceux de CVS



**Fig. 185** Rances CV. Plan général des structures de CVO et CVS avec des propositions d'alignements évoquant des plans d'hypothétiques constructions (DAO M. David-Elbiali).

(fig. 185)<sup>204</sup>. La partie sud montre une meilleure lisibilité. Les alignements proposés semblent assez fiables, mais ils dessinent des modules trop petits pour correspondre à un plan complet. C'est en les reliant entre eux et en supprimant L5 qu'on aboutit à au moins un plan acceptable d'une largeur de 4 à 5 m, comme à CVS, et d'une longueur d'environ 9 m (fig. 52). La meule St34 reste à l'extérieur et le foyer ouvert St3 se trouverait aussi à l'extérieur, alors que le foyer construit St5 serait à l'intérieur d'une hypothétique construction formant la partie est de la précédente. Un choix entre les deux propositions émises, du reste assez peu différentes, ne peut pas être effectué: elles restent des hypothèses, sans plus.

#### Analyse architecturale

Le site de CV a abrité, au Bronze moyen, un hameau qui a probablement compté plusieurs bâtiments construits parallèlement au talus escarpé dominant le vallon du Mujon, qui limitait l'habitat au sud et constituait aussi une défense naturelle, alors que le nord-ouest était barré par un cordon morainique. Aux deux éléments topographiques qui viennent d'être mentionnés, il faut ajouter un aménagement peut-être défensif, du moins de clôture de l'habitat. Il s'agit du fossé présent au nord du champ de fouille de CVS et d'un fossé, probablement le même, repéré dans les sondages 24, 14, 3 et 20 réalisés en 1977-78 (fig. 92). Si une partie au nord a été interprétée comme un chemin creux médiéval mis en relation avec la nécropole

de CVN, sans que cela exclue la réutilisation d'une structure plus ancienne; les autres tronçons sont contemporains de l'établissement du Bronze moyen sur la base d'arguments stratigraphiques. Dans les sondages 14 et 24, le fond de la dépression a révélé une rangée de grosses pierres servant à caler des poteaux (fig. 100-109). La largeur maximale observée atteint 2,50 m à 3 m dans le sondage 14 et la profondeur au moins 0,50 m dans le sondage 24. Au-delà du sondage 20, aucune information n'est disponible pour la partie sud. Il semblerait donc qu'une palissade implantée dans un fossé limitait la partie nord du hameau et que cette dépression, sous forme d'un fossé peu profond, se poursuivait apparemment le long de la partie est de l'établissement. La présence de tessons de céramique protohistorique dans le remplissage des tombes 42 et 82 de la nécropole du Haut Moyen Âge indique une fréquentation de la butte morainique de CVN au Bronze moyen, sans qu'elle ait toutefois été incluse dans l'enceinte du village, ce qui aurait occasionné le remaniement de davantage de vestiges.

<sup>204</sup> Il est difficile de se prononcer de façon précise sur ces orientations, car le montage de la fig. 185, avec une représentation simultanée des zones de CVO et CVS, a été réalisé avec l'aide d'un plan schématique. Les carroyages des deux zones ne sont en effet pas orthogonaux et l'angle entre les deux n'est pas mentionné; d'autre part, la zone intermédiaire a été détruite et les bordures de l'exploitation présentent des différences notables suivant les relevés.



Les structures – trous de poteau, fosses, amas de pierres – s'étendaient sur plus de 80 m de longueur, entre *CVO* et *CVS*. La partie détruite par l'exploitation de la gravière semble correspondre au centre de l'habitat. Les maisons étaient construites sur poteaux et, à *CVS*, peut-être sur des radiers de bois légèrement surélevés dont la destruction pourrait avoir été à l'origine d'au moins une partie de l'épaisse couche caillouteuse qui recouvrait les structures. Du reste aucun foyer n'a été identifié dans cette zone, à l'exception d'une surface rubéfiée. Par contre à *CVO*, au moins deux foyers et un four ont été documentés. Aucune information n'est disponible concernant les parois, qu'on peut supposer en torchis sur clayonnage, et les toitures. Un réseau de fosses semble structurer l'habitat et selon les propositions d'alignements présentées, qui ne sont qu'une des hypothèses envisageables, il pourrait se composer de bâtiments de 4 à 5 m de large sur une moyenne de 10 m de long, ce qui les rapprocherait d'autres bâtiments du Bronze ancien et du début du Bronze moyen, comme le bâtiment 1 de Morat FR Pré de la Blancherie ou, pour ce qui concerne la largeur, des maisons du village E12 de Concise VD Sous-Colachoz et de celles de Rapperswil-Jona TG Technikum<sup>205</sup>. Les modules de la phase C3 de Zürich ZH Mozartstrasse sont aussi à peu près équivalents et mesurent de 3 à 4 m de largeur et entre 8 et 9 m de long<sup>206</sup>. Parmi ces fosses, au moins trois comprenaient des dépôts de céramiques entières et l'une d'elles témoigne de manipulations en lien avec le feu et la présence de faune. Il pourrait s'agir de structures à fonction rituelle, car elles présentent des similitudes avec les fosses d'Onnens VD Les Côtes<sup>207</sup>.

Le mobilier découvert est relativement abondant pour un gisement terrestre. Il s'agit essentiellement de tessons de céramique. Une pointe de flèche en bronze inutilisable, de très rares fragments d'autres objets en métal, dont la pointe d'une faucille, l'embouchure d'une tuyère et des scories rappellent que nous sommes bien à l'âge du Bronze. L'arsenal métallique, précieux, a visiblement été emmené par les habitants. Une enclume, une pierre à cupules, un marteau en pierre verte, une fusaiole et un lisseur à céramique attestent d'activités artisanales. Quelques pièces de silex

prouvent que le façonnage de cette matière n'est pas encore abandonné, à moins qu'elles n'aient été récupérées lors de la découverte accidentelle de vestiges néolithiques. Plusieurs fragments de meules sont probablement à mettre en relation avec les activités culinaires quotidiennes.

205 Mauvilly, Zaugg 2000, 146; Winiger, Burri-Wyser 2012; Schmidheiny 2010, 104 (les longueurs des bâtiments dans les deux sites palafittiques sont très incertaines; l'orientation des constructions est à Rapperwil-Jona similaire à Rances).

206 Schmidheiny 2011, 97.

207 David-Elbiali *et al.* 2014.

